



Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (T.I.S.F.)

Le métier

Les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale effectuent une intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice à travers les activités de la vie quotidienne. Cette mission vise à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans l'environnement. Ils accompagnent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficultés sociales, les personnes âgées, malades ou les personnes handicapées, soit au domicile, soit en établissements ou services s'inscrivant dans les politiques d'action sociale.

Des aptitudes

- Du goût et des aptitudes pour les différentes activités et questions de la vie quotidienne
- Le sens de l'organisation et des responsabilités
- Des capacités d'adaptation et d'ouverture d'esprit
- Des qualités relationnelles et un goût pour les contacts humains
- Faire preuve de tact, de patience et de discrétion
- Un goût pour le travail en équipe
- Une bonne santé et un bon équilibre personnel
- Être titulaire du permis de conduire et disposer d'un véhicule sont des conditions indispensables à l'exercice de la profession et fortement souhaitables en formation pratique

Employeurs potentiels

- Associations d'aide à domicile
- Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (C.H.R.S., C.A.D.A...)
- Etablissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapée (I.M.E...)
- Etablissements et services pour adultes handicapés (foyers d'hébergement, foyer de vie, MAS...)
- Etablissements et services pour personnes âgées (foyer logement, maison de retraite...)
- Etablissements et services sociaux concourant à la protection de l'enfance (foyer de l'enfance, M.E.C.S...)

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique

Formation sur 2 ans réparties en domaines de formation (D.F.)

D.F. 1 - Conduite du projet d'aide à la personne	270 h
D.F. 2 - Communication professionnel et travail en réseau	100 h
D.F. 3 - Réalisation des actes de la vie quotidienne	150 h
D.F. 4 - Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne	150 h
D.F. 5 - Contribution au développement de la dynamique familiale	150 h
D.F. 6 - Accompagnement social vers l'insertion	150 h

Formation Pratique

33 semaines de stages :

- 17 semaines en 1^{ère} année
- 16 semaines en 2^{ème} année

1155 h

Validation

Le diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (D.E.T.I.S.F.) créé par arrêté du 25 avril 2006 relève du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. C'est un diplôme de niveau IV

Des allègements ou dispense de formation peuvent être accordés aux candidats titulaires d'un diplôme ou certificat de niveau V au moins

Les conditions d'accès à la formation

- Avoir 18 ans minimum au 1er septembre de la rentrée concernée
- Aucune condition de diplôme préalable
- Satisfaire aux exigences d'admission

Durée de la formation

- Formation professionnelle en alternance sur 2 ans

Procédure d'admission

- Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site <https://lyceejeanmoulin.fr> du Lycée Jean Moulin de Saint-Brieuc ou à retirer sur place.

Extraits du règlement d'admission

- Epreuve écrite d'admissibilité visant à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats (durée : 2 heures - note sur 20)
- Epreuve orale d'admission : Entretien individuel à partir du dossier de candidature réalisé par un formateur et un professionnel visant à évaluer l'aptitude et la motivation des candidats (durée : 20 minutes - note sur 20)